

Chère Madame,

Cher Monsieur,

Votre courriel relatif à votre demande de prise de décisions afin d'éviter le réchauffement planétaire m'est bien parvenu et a retenu ma meilleure attention.

Je serai bien présent au Sommet Climatique de Paris en décembre prochain en ma qualité de Ministre de l'Environnement mais je vous informe cependant que conformément à l'arrêté du Gouvernement Wallon du 22 juillet 2014 fixant la répartition des compétences entre les Ministres et réglant les signatures des actes du Gouvernement, c'est du Ministre du Climat, Monsieur Paul FURLAN, que relèvent vos interpellations.

Je me permets dès lors de lui transmettre ce jour votre courriel afin qu'il lui réserve la suite qu'il jugera la plus opportune.

Je tiens tout de même à préciser que, comme vous le savez, l'Europe représente une partie à la Convention cadre des Nations Unies sur les changements climatiques. Les Etats membres s'y exprimeront donc d'une seule voix. Les options politiques et les marges de manœuvre de négociation seront adoptées préalablement par le Conseil de l'Environnement. Les positions belges qui y seront exprimées seront décidées au sein de réunions nationales encore à venir où le Gouvernement Wallon s'exprimera via le représentant du Ministre du Climat, en bonne collaboration préalable avec les délégués des Ministres-Présidents et de l'Environnement.

Conscient de l'importance d'agir au plus vite pour la sauvegarde d'un cadre de vie de qualité pour les générations futures, soyez assurés que je fais et que je continuerai de faire de mon mieux afin de contribuer de manière effective à l'enrayement du changement climatique, notamment à travers mes compétences en matière d'Air, de Mobilité et de Transports ou encore d'Aménagement du Territoire.

Vous souhaitant bonne réception du présent courriel, je vous prie de croire, chère Madame, cher Monsieur à l'assurance de mes sentiments distingués.

Carlo DI ANTONIO

Chaussée de Louvain, 2 B-
5000 NAMUR Tél :
081/710.333

Ce message n'engage aucunement le Ministre et son cabinet et reste informel. Faites bonne impression... n'imprimez ce mail qu'en cas de besoin